

# Une conférence-débat sur l'avenir du Lac au Duc

Une conférence-débat sur les proliférations de cyanobactéries au Lac au Duc est organisée ce vendredi. L'occasion d'en savoir un peu plus sur l'avenir du lac.

Pourquoi ? Comment ?

## Qu'est-ce que les cyanobactéries, qui touchent le Lac au Duc ?

Depuis la fin des années 80, le développement des cyanobactéries dans l'eau du Lac au Duc est un problème qui s'amplifie chaque année, jusqu'à des interdictions de baignade et de consommation du poisson de plus en plus longues.

Les cyanobactéries sont des organismes unicellulaires qui peuvent libérer des toxines dangereuses pour l'Homme. En cause, une concentration importante de nutriments – ici le phosphore – qui cause le développement excessif de ces organismes. Le phosphore, qui a plusieurs origines (naturelle, humaine via les stations d'épuration et animale via l'épandage des déjections), se retrouve dans l'eau, puis au fond du lac, majoritairement par l'érosion des terres agricoles. À Ploërmel, c'est bien l'activité agricole du bassin-versant Yvel-Hyvet qui est mise en cause depuis de nombreuses années.

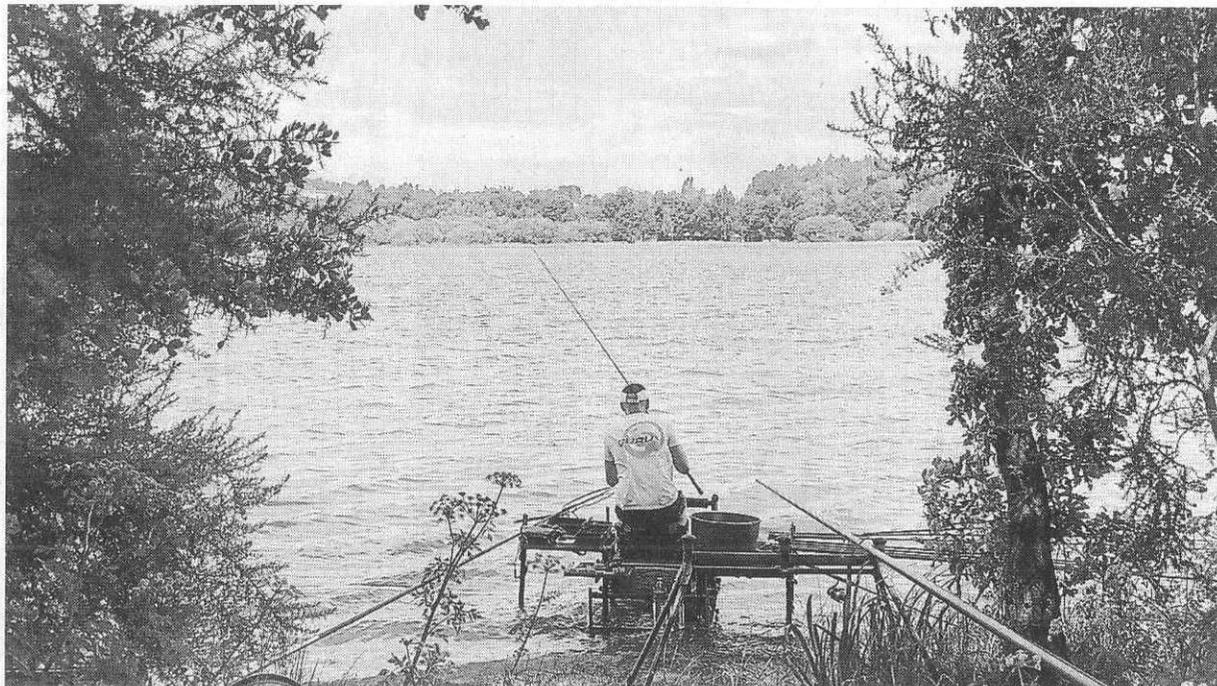
## Des actions ont-elles été mises en place ?

Dès les années 90, des actions temporaires ont été mises en place, mais sans résultat définitif. Face à ces préoccupations, le conseil communautaire a approuvé en juin 2018 la participation de Ploërmel Communauté au projet européen Interreg CPES, pour apporter une connaissance approfondie sur la compréhension du fonctionnement du lac.

## Qui travaille sur ce sujet ?

Le Lac au Duc et le bassin-versant de l'Yvel-Hyvet font partie de six sites pilotes de la coopération Interreg IV France (Manche) Angleterre « Channel Payments for Ecosystem Services » (CPES).

Sur ce cas d'étude, les partenaires scientifiques (CNRS, INRA, Université de Rennes 1, Sara Hernandez Con-



Une conférence-débat sur la qualité des eaux du Lac au Duc et les possibilités d'actions à développer en lien avec les usages de l'eau est organisée ce vendredi soir.

CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

sulting, Agrocampus Ouest, CRE-SEB) et locaux (Grand Bassin de l'Oust, Ploërmel Communauté, Pays de Ploërmel) cherchent à restaurer la qualité de l'eau et du milieu, étudiant les flux de phosphore dans le bassin-versant, les modalités financières d'accompagnement aux changements de pratiques des agriculteurs, et à connaître la dynamique de développement des cyanobactéries dans le lac et expérimenter de nouvelles actions curatives dans la zone de baignade du lac.

Pour le Lac au Duc et le bassin-versant de l'Yvel-Hyvet, les partenaires du projet investissent plus de 1,5 million d'euros pour le territoire.

## Le grand public peut-il assister à cette soirée ?

Cette soirée est à destination du grand public. L'idée est de répondre à toutes les questions que se posent les habitants du secteur, les proches

riverains et ceux et celles qui aiment venir se baigner dans le lac, l'été.

« Nous sommes là pour informer sur la fragilité du lac et des cours d'eau, de la ressource en eau et la reconquête du milieu aquatique. Des chercheurs seront aussi présents pour expliquer, avec des microscopes, la particularité des cyanobactéries, pour comprendre

pourquoi on ne peut, parfois, pas se baigner », explique Jean-Charles Sentier, vice-président en charge du syndicat mixte.

Maël FABRE

**Ce vendredi**, conférence-débat sur l'avenir du Lac au Duc, à la salle des fêtes. Entrée gratuite.

## Le programme de la conférence-débat

À partir de 20 h, Morgane Le Moal, chercheuse à l'université de Rennes 1, parlera du phytoplancton et des cyanobactéries. Puis l'Agence régionale de santé interviendra pour évoquer la gestion des risques sur la santé publique.

Les associations de pêche et le club nautique évoqueront l'impact sur les structures économiques.

Enfin, Morgane Le Moal réinterviendra et évoquera les actions de remédiations pour sauver le Lac au Duc de cette invasion de bactéries.

Cette soirée est coorganisée avec l'association Polen, le programme Interreg, l'Université de Rennes 1 et le syndicat mixte du grand bassin de l'Oust.

M. F.